

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Construit à partir de 1839 à l'emplacement d'une partie de l'ancien Fort du Hâ par l'architecte Joseph-Adolphe Thiac, le palais de justice de Bordeaux fut inauguré en 1846.

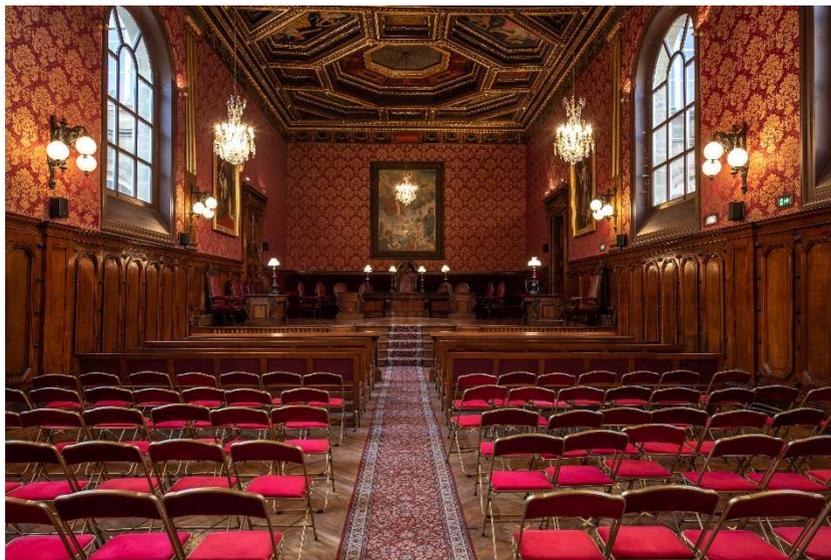
La façade principale est inspirée par le temple d'Aphaïa. Ce péristyle monumental à douze colonnes doriques, est surmonté par trois frontons triangulaires. L'ensemble du bâtiment est de style néoclassique, marqué par l'influence gréco-romaine, et a pour but de manifester la solennité et la rigueur de la justice. Sur la toiture plate, quatre statues sont adossées représentant Malesherbes, Montesquieu, D'Aguesseau et Michel de l'Hospital. Elles ont été sculptées par Dominique Fortuné Magessi, sculpteur officiel de la ville de Bordeaux.



Le palais Thiac abrite aujourd'hui la cour d'appel, la cour d'assises et depuis 1950, le conseil des prud'hommes. Les différentes salles d'audience sont toutes desservies par l'immense salle des-pas-perdus. De chaque côté de cette salle se trouvent deux grandes statues : Montesquieu et Montaigne, respectivement président à mortier et conseiller près du Parlement de Bordeaux.



La cour d'appel de Bordeaux regroupe 14 salles d'audience. Parmi elles, se trouve la salle dite « Montesquieu ». Elle devient la plus prestigieuse de la cour sous Napoléon III. À l'origine, son espace est séparé sur trois volumes. Au fond, sur un sol de marqueterie, la cour est séparée par plusieurs marches qui symbolisent sa hauteur et lui procurent sa majesté. Au centre, devant ces marches, sur un plancher en chevrons, se tiennent les professionnels du droit, avocats, avoués et justiciables. À l'entrée, sur un sol en pierre, séparés par une barrière aujourd'hui supprimée mais dont les anciennes attaches restent visibles, les justiciables attendent que leur affaire soit appelée.



L'îlot judiciaire de Bordeaux se réunit autour des deux anciennes tours du Fort du Hâ et comprend alors la cour d'appel de Bordeaux, mais également le tribunal judiciaire et l'ENM.

Le tribunal judiciaire de Bordeaux a été réalisé en 1998 par Richard Rogers. Ce dernier fut également l'architecte en charge de la construction de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Le bâtiment du tribunal judiciaire présente une architecture audacieuse symbolisant la transparence, l'ouverture et l'accessibilité de la justice.

L'ENM fut réalisée par l'architecte Guillaume Gillet, et inaugurée en 1972. La volonté de Guillaume Gillet, grand prix de Rome, était de mettre en valeur les deux tours situées sur le site de l'École, vestiges du Fort du Hâ datant de 1453. Grâce à une cour intérieure reliant ces deux tours et une promenade couverte qui constitue la partie centrale de l'École, il a ainsi créé une courbe autour de la Tour des Minimes devenue le centre de son axe.